



[INTELCIA] NEGOCIATION INTERESSEMENT 2022

Une négociation s'est ouverte le 28/09/2021 et a pris fin avec une dernière proposition de la direction le 23/06/2022.

Pour rappel, depuis 2012, aucun versement d'intéressement n'a eu lieu par défaut d'accord avec les partenaires Sociaux. Pour quelle(s) raison(s) ?

La Direction a proposé dans un premier temps un taux de résultat d'exploitation inatteignable à hauteur de 5%. Nous avons pourtant démontré avec des indicateurs factuels que depuis plusieurs années la moyenne de ce taux dans notre secteur d'activité se situe entre 3 et 4 %.

La Direction reste intransigeante et reste fermée à toutes propositions en provenance des organisations syndicales, réduisant le champ du dialogue social à une peau de chagrin.

Nous CFDT, sommes très attachés au dialogue social. Les 5% proposés par la Direction, autant parler d'atteindre le sommet de l'Himalaya sans oxygène ! Depuis des années, notre taux de performance n'a jamais pu dépasser une moyenne entre 3 et 4%. Sachant que le taux de 5% vendu par la Direction, est un seuil strict déclencheur d'un intéressement dont l'assiette à partager est de seulement 100.000 €. Ces 100.000 € rapportés à l'effectif actuel, c'est à peine 40 € de rétribution pour chacun. C'est ce que nous appelons de l'aumône pour tant d'efforts fourni !

La CFDT a proposé un premier palier avec un taux de performance de 3% et un déclenchement pour 200.000 €. La Direction a rétorqué : « c'est notre proposition ou rien », sans aucune autre proposition en contrepartie.

Malgré l'apport d'un expert auprès des organisations syndicales, la Direction est restée binaire, ne faisant JAMAIS aucun pas vers des propositions plus favorables aux salariés, prenant en compte les efforts possibles. En ces temps de précarité et de peine du pouvoir d'achat, la position intransigeante de la Direction pourrait

être néfaste pour leur implication. Il faut savoir donner un peu pour recevoir beaucoup à terme, ici ce n'est pas le cas !

La CFDT regrette le peu d'imagination et d'ouverture du dialogue.

La CFDT en coeur avec les autres organisations syndicales a demandé que l'intéressement soit calculé sur le chiffre d'affaire du Groupe également, proposition encore refusée, ce qui représentait pourtant la meilleure logique en termes de partage de la richesse créée.

En raison de ce dialogue de sourd, la CFDT ne signera pas d'accord d'intéressement cette année 2022. Pour nous, la Direction n'a fait aucun effort pour se donner toutes les chances qu'un intéressement soit versé ce qui est fortement regrettable pour une société comme Intelcia qui aurait nettement besoin de compter davantage sur ses salariés, en leur donnant des objectifs plus progressifs et atteignables.

Les salariés d'Intelcia ont besoin d'y croire pour s'investir davantage



Une négociation s'est ouverte le 28/09/2021 et a pris fin avec une dernière proposition de la direction le 23/06/2022.

Pour rappel, depuis 2012, aucun versement d'intéressement n'a eu lieu par défaut d'accord avec les partenaires Sociaux. **Pour quelle(s) raison(s) ?**

La Direction a proposé dans un premier temps un taux de résultat d'exploitation inatteignable à hauteur de 5%. Nous avons pourtant démontré avec des indicateurs factuels que depuis plusieurs années la moyenne de ce taux dans notre secteur d'activité se situe entre 3 et 4 %.

La Direction reste intransigeante et reste fermée à toutes propositions en provenance des organisations syndicales, réduisant le champ du dialogue social à une seule de chambre.

Nous CFDT, sommes très attachés au dialogue social. Les 5% proposés par la Direction, autant parler d'atteindre le sommet de l'Himalaya sans oxygène !

Depuis des années, notre taux de performance n'a jamais pu dépasser une moyenne entre 3 et 4%. Sachant que le taux de 5% voulu par la Direction, est un seul strict déclencheur d'un intéressement dont l'assiette à partager est de seulement 100.000 €. Ces 100.000 € rapportés à l'effectif actuel, c'est à peine 40 € de rétribution pour chacun. C'est ce que nous appelons de l'aumône pour tant d'efforts fournis !

La CFDT a proposé un premier palier avec un taux de performance de 3% et un déclenchement pour 200.000 €. La Direction a rétorqué : « c'est notre proposition ou rien », sans aucune autre proposition en contrepartie.



Documents

[NEGOCIATION INTERESSEMENT 2022](#)